

Envoyé en préfecture le 24/05/2023

Reçu en préfecture le 24/05/2023

Publié le

ID : 042-214202079-20230515-DL20230075-DE



PLAN PLURIANNUEL DE FORMATION

2023 - 2024 - 2025

ACTUALISATION 2023

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
UNITE FORMATION

Présenté au Comité Social Territorial le 21 mars 2023

SAINT-
CHAMOND

SOMMAIRE

1 ELABORATION DU PLAN DE FORMATION	3
1.1. L'ingénierie de formation.	3
1.2. La construction du plan de formation à Saint-Chamond.	3
1.3. Informations complémentaires.	4
2 BILAN	5
2.1. Bilan des formations 2022.	7 à 9
2.2. La répartition des jours de formation par pôle.	9
2.3. Les formations annulées et leurs motifs.	10 à 11
2.4. Formations collectives réalisées en intra, union, interne ou extérieures en 2022.	12
2.5. Formations d'intégration réalisées en 2022.	13
3 PLAN DE FORMATION 2023	Annexe 1

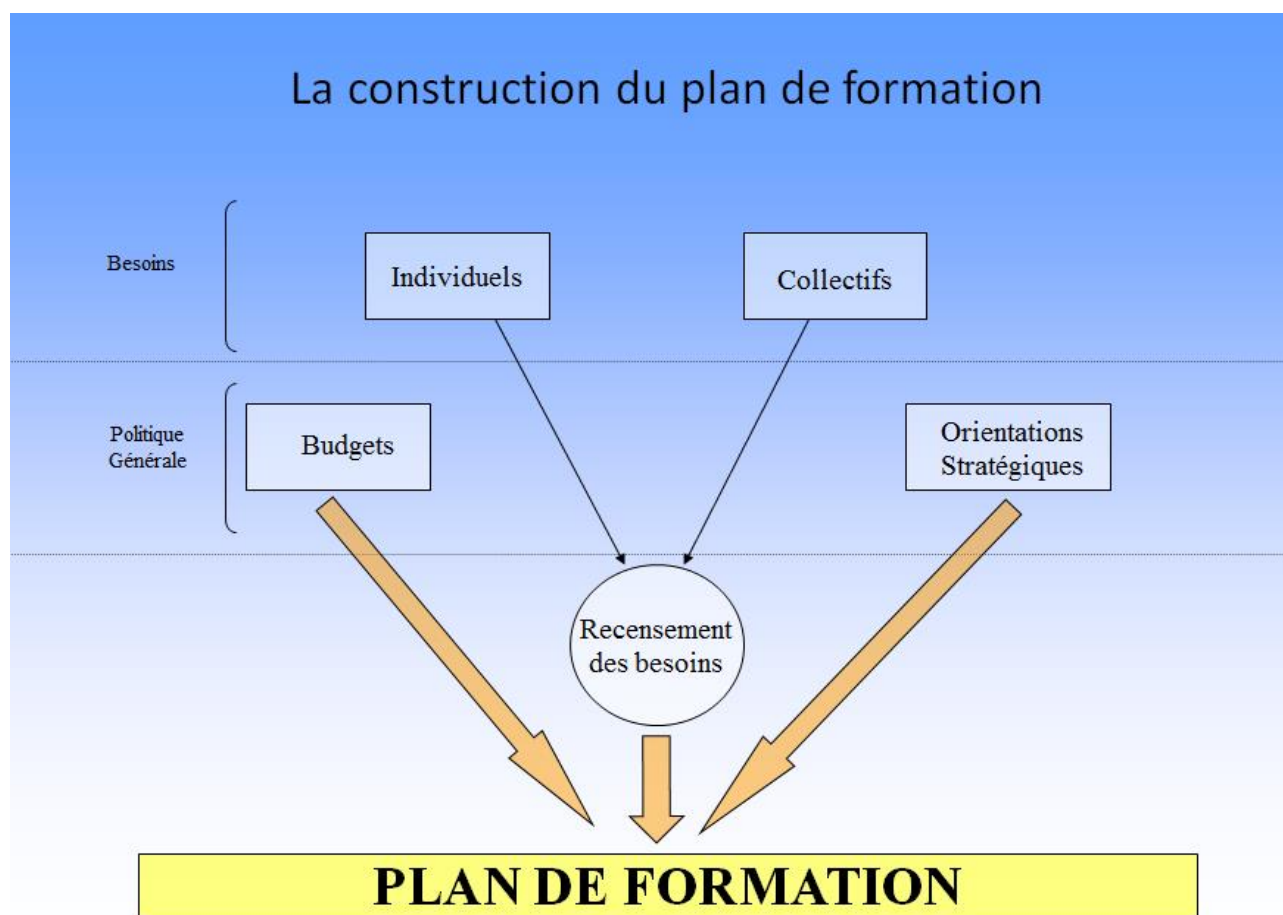
1 ELABORATION DU PLAN DE FORMATION

1.1 L'ingénierie de formation

La satisfaction des usagers et la qualité du service public sont liées à la compétence des femmes et des hommes et à leur capacité d'innovation. Ainsi, l'investissement dans l'intelligence est l'une des sources principales de création de valeur. La formation est un atout stratégique au service de la collectivité.

La formation est un des éléments qui permet d'obtenir de la compétence aux côtés de l'expérience passée et du contenu du travail.

La mise en place de l'entretien professionnel est une base fondamentale à la construction du plan de formation.



Chaque année, un plan pluriannuel est soumis, pour avis, au Comité Social Territorial (CST).

1.2 La construction du plan de formation à Saint-Chamond

1061 demandes de formation ont été exprimées par **420 agents** pour l'année 2023. Estimation du nombre de jours demandés pour 2023 : 2803 jours.

L'unité formation a analysé et budgété l'ensemble des demandes de formation (frais pédagogiques, frais de déplacement, frais d'hébergement et frais de restauration).

Afin de respecter l'enveloppe budgétaire allouée, il a fallu prioriser les demandes. Cet arbitrage a été effectué en fonction des grands axes stratégiques de la collectivité (formations obligatoires en hygiène et sécurité, projets politiques, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...) par la Direction Générale.

Un pilotage rigoureux et le recours aux marchés publics ont permis d'acquies des actions de formation de façon efficiente (maîtrise des coûts de formation : analyse du marché de la formation lors de la conception du plan de formation + négociation avec les prestataires...).

1.3 Informations complémentaires

La collectivité rappelle les règles suivantes :

- Depuis le **1er janvier 2016**, allongement de la durée de la formation d'intégration pour les agents de catégorie **A et B** (passage de 5 à 10 jours pour la Formation d'Intégration dans la Fonction Publique Territoriale (FIFPT) : décret n°2015-1385 du 29 octobre 2015) ;
- Un jour de formation équivaut à une journée de travail et ne donne pas lieu à récupération sauf cas particuliers ;
- Les agents ne pourront pas cumuler plus de 10 jours de formation par an sauf préparation concours, congés de formation, CPF ou reclassement ;
- Le DIF n'existe plus et est remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- L'inscription au plan de formation ne vaut pas inscription individuelle auprès des organismes de formation (CNFPT...).



RAPPEL : LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION REMPLACE LE DIF

Le CPF, s'est substitué depuis le 1er janvier 2017 au droit individuel à la formation (DIF). Il bénéficie à l'ensemble des agents, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, sans condition d'ancienneté de service. Il permet d'obtenir 25 heures de droits à la formation par an, dans la limite de 150 heures contre 120 heures pour le DIF.

Le compte personnel de formation permet au fonctionnaire d'accéder à une qualification ou de développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Depuis la fin du 1er semestre 2018, chaque agent public peut visualiser les droits qu'il a acquis en activant directement son compte en ligne via le portail moncompteactivite.gouv.fr.

2 BILAN

Bilan 2022

Les chiffres :

454 agents



1643 jours

3,62 jours par agent (3,99 jours en 2021)

formations obligatoires 689 jours

formations collectives 328 jours

formations individuelles 526 jours

formations en distanciel 37 jours

colloques/séminaires 11 jours

préparation concours/examens 52 jours



La formation mairie de Saint-Chamond en 2022

2690 jours de formations ont été inscrits au titre de l'année 2022.

Le plan de formation 2022 a été réalisé avec un volume de 1671 jours de formations effectués, soit 62 %.

1126 jours au profit des agents de catégorie C.

454 agents ont suivi au moins une formation, ce qui représente une moyenne de 3,62 jours de formation par agent.

Dans le domaine de la **sécurité des bâtiments et des personnes** :

- 9 sessions de formation Maintien et Actualisation des Compétences « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) ont été mises en place en 2022 pour 72 agents.

- 2 sessions initiales « Sauveteur Secouriste du Travail » ont été réalisées. 13 agents supplémentaires ont donc été formés.

85 personnes formées au total. Au 31/12/2022, la collectivité recense **105 531**. La cartographie des SSF est disponible sur intranet.

- 1 session de formation initiale encadrant sur le risque amiante a été dispensée à 3 agents.
 - 1 session de recyclage opérateur sur le risque amiante a été réalisée pour 8 agents.
 - 2 sessions de recyclage AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) opérateur a eu lieu pour 16 agents et 2 agents ont suivi un recyclage AIPR encadrant/concepteur.
 - Des sessions de formation « Certificats d'Aptitude à la Conduite En Sécurité » ont eu lieu pour 9 agents, ce qui représente 9 CACES initiaux ou actualisations (nacelles A, B et engins de chantier A, F et grue).
 - 2 sessions de formations sur les habilitations électriques ont été dispensées en intra ; 15 agents ont été recyclés.
 - 7 personnes (4 services civiques et 3 agents) ont suivi une formation « prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) », 68 agents ont été sensibilisés aux gestes qui sauvent (GQS), 80 agents ont suivi une formation « sensibilisation aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) / maladie du dos et 2 agents ont bénéficié d'une formation « premiers secours en santé mentale ». 16 agents ont participé à une formation « évacuation incendie et manipulation extincteurs » et 24 agents à une formation « manipulation extincteurs ».
- 6 agents des espaces verts ont bénéficié d'une formation aux techniques d'haubanage (consolidation d'un arbre fragilisé au niveau du tronc ou de ses branches).

Chaque policier municipal doté de l'arme de poing et/ou du lanceur de balles a suivi des séances obligatoires d'entraînement au tir (27 policiers municipaux et 16 sessions d'entraînement). 13 séances d'entraînement au maniement du Bâton de Protection à Poignée Latérale (BPPL) et Bâton Télescopique de Défense (BTD) ont été dispensées à 33 policiers municipaux. Ces séances d'entraînement ont été dispensées par notre nouveau moniteur interne.

Cinq policiers municipaux ont également suivi un module sur la conduite en intervention.

Dans les autres domaines :

Des formations ont été suivies par 89 agents sur différents logiciels (Maarch (8 agents), Civil Net Finances (19 agents), Concerto (10 agents), Webdélib (4 agents), ATAL (19 agents) et Zimbra (29 agents).

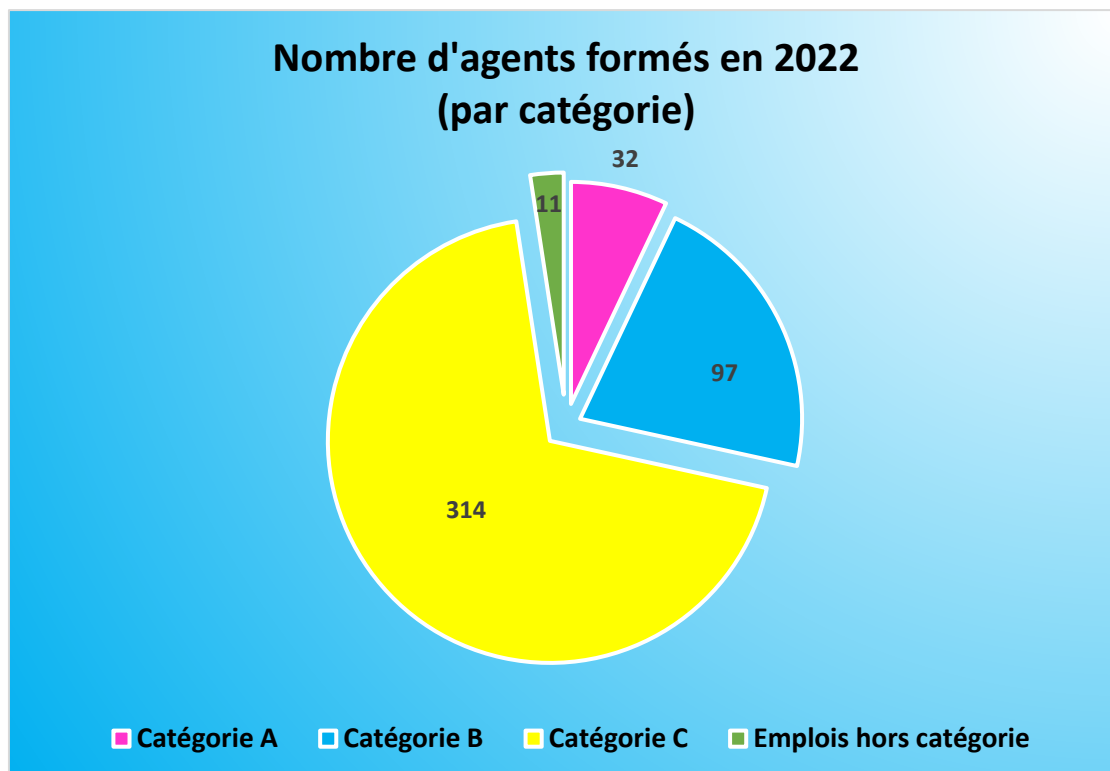
Deux sessions de 1,5 jours « initiation Excel » ont été proposées à 16 agents. Douze agents ont suivi une formation « initiation PowerPoint » sur 1 jour. Une formation « initiation Word » a été réalisée sur une journée pour 15 agents.

Les formations en interne et intra se sont poursuivies en 2022, avec la mise en place pour 19 agents d'une sensibilisation à la conduite en mission professionnelle (formation dispensée par notre assureur). 23 agents ont suivi une formation en interne sur les procédures d'archivage qui se poursuivront en 2023. 31 agents se sont formés aux normes HACCP (formation initiale ou recyclage). Une journée complémentaire sur la « gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil » a été dispensée à 19 agents.

38 ATSEM ont suivi durant les vacances de la Toussaint, comme chaque année, des formations. Une sur « le rôle de l'ATSEM dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI) » (1 session de 2 jours pour 14 agents). Une autre sur « accueillir et accompagner les enfants au comportement difficile » (1 session de 2 jours pour 12 agents) et enfin la dernière sur « la pratique d'animation autour des contes » (1 session de 2 jours pour 12 agents). De nouvelles thématiques seront proposées aux ATSEM en 2023.

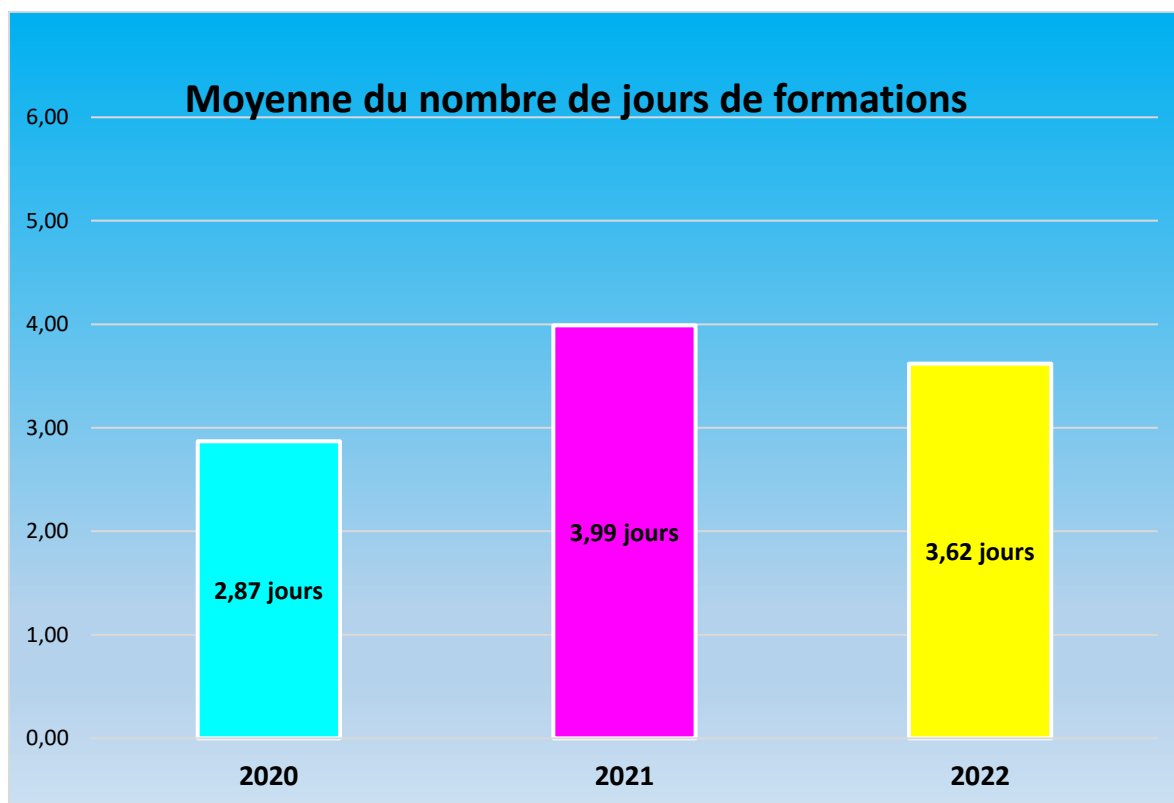
En 2022, la formation sur les analyses de la pratique professionnelle s'est poursuivie pour les agents des crèches. 51 agents ont été concernés, ce qui a représenté 10 sessions de 2 heures. Ces APP se poursuivent d'ores et déjà en 2023. Des APP vont également démarrer en 2023 à destination des directrices de crèches (4 séances de 2 heures) auxquelles seront associées les crèches privées de la commune.

2.1 Bilan des formations

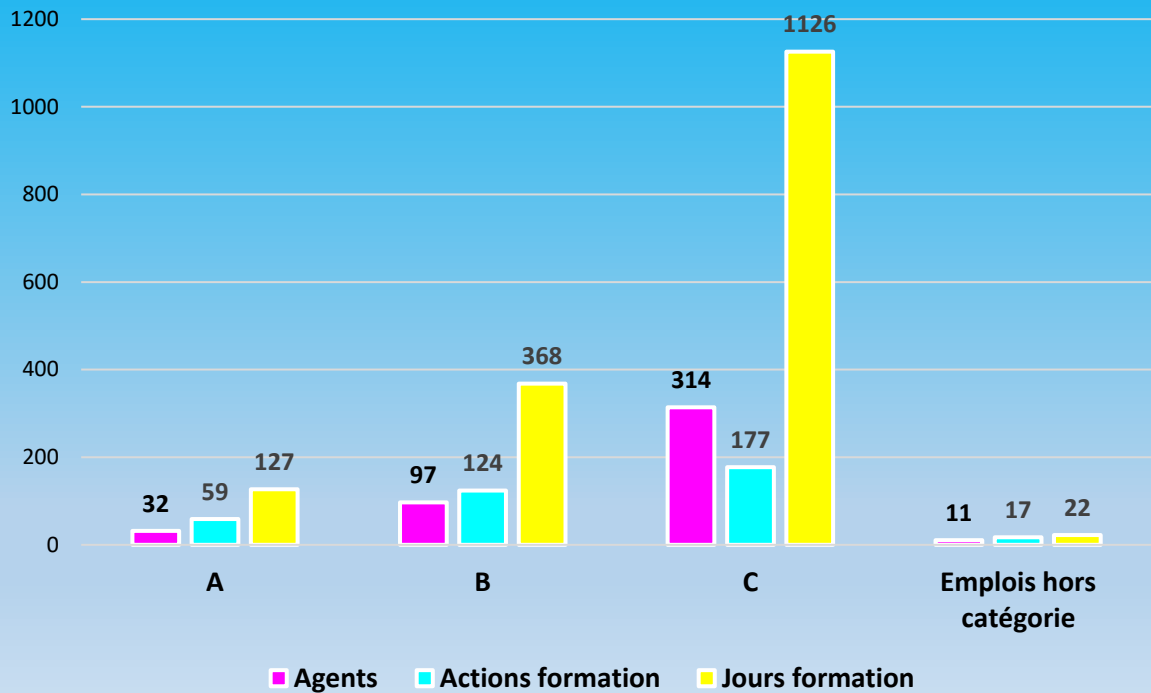


A : 32 agents B : 97 agents C : 314 agents

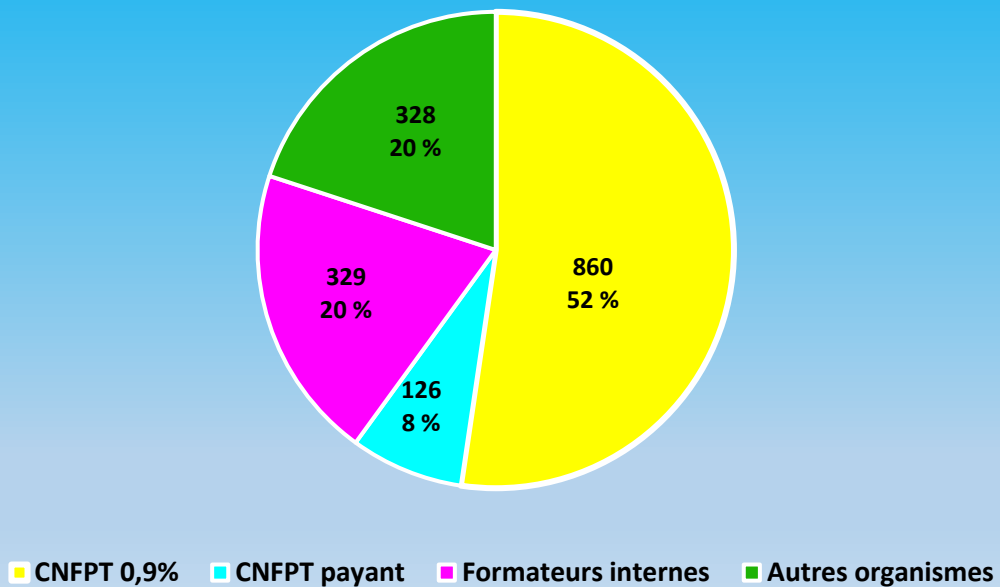
Emplois hors catégorie (apprentis et services civiques) : 11 agents



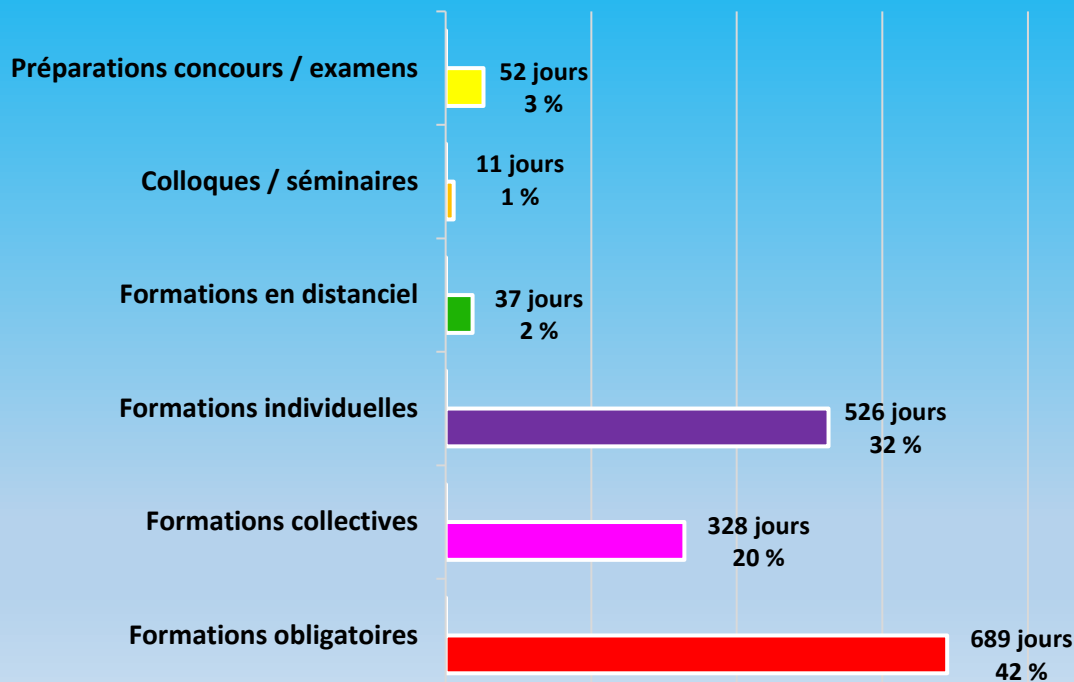
Nombre d'agents, d'actions et de jours suivis en 2022 (par catégorie)



Répartition du nombre de jours de formations par organisme - 2022

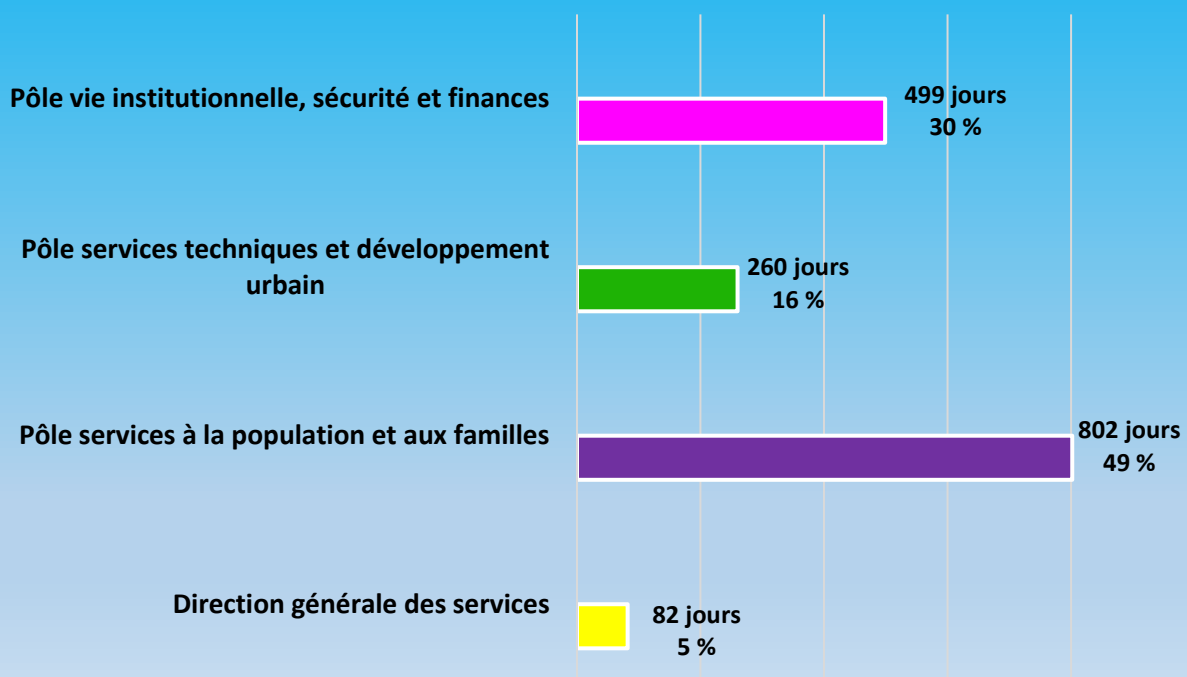


Répartition des jours par type de formations - 2022



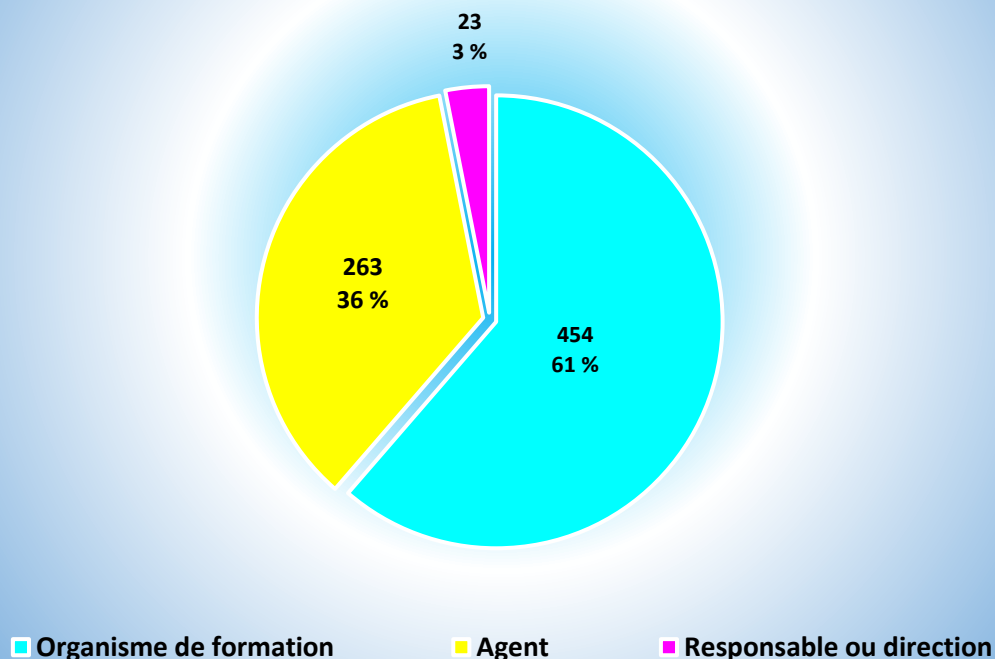
2.2 La répartition des jours de formations par pôle

Répartition du nombre de jours de formations par pôle en 2022

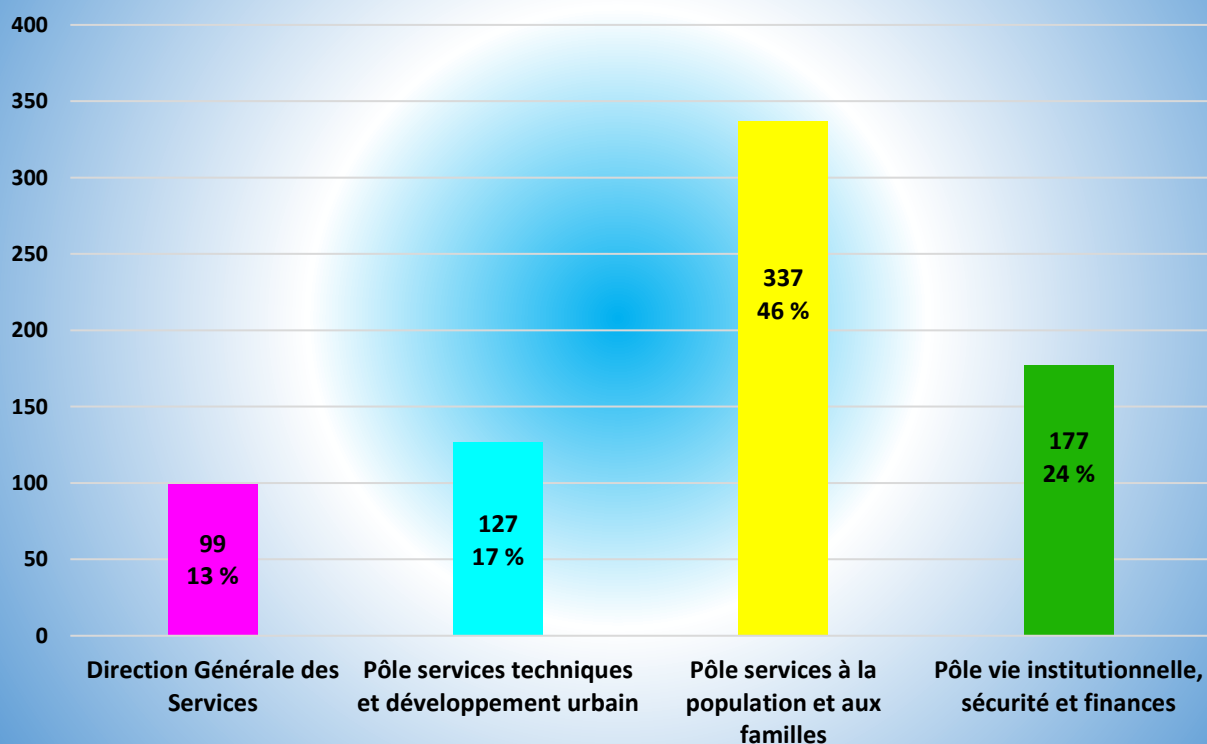


2.3 Les formations annulées et leur motif

Répartition du nombre de jours de formations annulées en 2022



Répartition du nombre de jours de formations annulées par pôle en 2021



2.4 Formations collectives réalisées en intra, unions, inter et en interne ou extérieures en 2022

Intitulé de la formation	Organisme	Nombre d'agents concernés	Nombre de jours total
Accueillir et accompagner les enfants au comportement difficile (1 session)	CNFPT 0,9 %	12	2
Formation initiale HACCP (1 session)	CNFPT 0,9 %	15	1
Gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil (journée complémentaire) (2 sessions)	CNFPT 0,9 %	19	2
Le rôle de l'ATSEM dans le cadre du PAI (1 session)	CNFPT 0,9 %	14	2
Pratiques d'animation autour des contes	CNFPT 0,9 %	12	2
Prévention et Secours civiques de niveau 1 (1 session en union)	CNFPT 0,9 %	3	1
Remise à niveau sur les normes HACCP (1 session)	CNFPT 0,9 %	16	1
Entraînement au maniement des armes : PSA et/ou LBD (16 sessions)	CNFPT Payant	27	8
1er module : la conduite en intervention	3A Formation	5	1
Amiante encadrant (formation initiale) 1 session	KAPI	3	4
Amiante opérateur (recyclage) 1 session	KAPI	6	1
Analyse des Pratiques Professionnelles (crèches) (10 sessions * 2 heures)	Louis VASQUEZ	51	3,3
Formation des agents recenseurs	INSEE	15	1
Logiciel ATAL	SITIV	8	0,33
Logiciel ATAL réalisation de statistiques	SITIV	8	1
Logiciel ATAL stocks	SITIV	3	1
Logiciel Civil Net Finances subventions (2 sessions)	SITIV	5	1
Logiciel Concerto (1 session)	ARPEGE	5	4
Logiciel Concerto Mobilité Opus (1 session)	ARPEGE	5	0,5
Logiciel MAARCH : administrateur fonctionnel	SITIV	5	0,83
Logiciel Webdélit : rédaction de projets (1 session)	SITIV	4	0,5
Recyclage Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) encadrant et/ou concepteur (1 session)	APAVE	2	0,5
Recyclage Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) opérateur (2 sessions)	APAVE	16	1
Recyclage habilitation électrique BS BE manœuvre (1 session)	CERFOS	9	1,5
Recyclage habilitation électrique électricien (1 session)	CERFOS	6	1,5
Sensibilisation à la conduite en mission professionnelle	SMACL	19	1
Techniques d'haubanage	HEVEA	6	2
Civil Net Finances - workflow bons de commande et factures	Formateur interne	11	0,5
Entraînement au maniement du Bâton de Protection à Poignée et Latérale (BPPL) ou Tonfa (13 sessions)	Formateur interne	33	6,5
Evacuation incendie (2 sessions)	Formateur interne	13	1
Excel initiation (2 sessions)	Formateur interne	15	3
Formation initiale SST (2 sessions)	Formateur interne	13	4
Formation sur les machines à voter	Formateur interne	16	0,25
Initiation PowerPoint (2 sessions)	Formateur interne	12	2
Les procédures d'archivage (4 sessions)	Formateur interne	22	2
Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC SST) (9 sessions)	Formateur interne	72	9
Manipulation extincteurs (5 sessions)	Formateur interne	40	1,65
Sensibilisation aux gestes qui sauvent (8 sessions)	Formateur interne	68	4
Sensibilisation aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) / maladie du dos (9 sessions)	Formateur interne	80	2,97
Word initiation (2 sessions)	Formateur interne	15	2
Zimbra : optimisation de sa messagerie (4 sessions)	Formateur interne	29	1,83
Journées pédagogiques financées par le CNFPT			11
Journées pédagogiques en partenariat financier avec le CNFPT			8
Journées pédagogiques avec des organismes hors CNFPT financées par la collectivité			26,96
Journées pédagogiques dispensées en interne			40,7
Nombre total de jours de formations dispensées en intra, inter et en interne			86,66
Nombre d'agents formés en intra et union avec le CNFPT			106
Nombre d'agents formés en intra avec un organisme hors CNFPT			156
Nombre d'agents formés en interne			439
Nombre total agents formés en intra, inter et en interne			701

2.5 Formations d'intégration en 2022

Pôles	Nombre d'agents mis en stage en 2022		Nombre jours d'intégration réalisés en 2022			Nombre de jours d'intégration à venir en 2023 suite à des mises en stage en 2022
	Hommes	Femmes	C	B	A	
Pôle Services à la population et aux familles	4	10	35	17	0	65
Pôle Vie institutionnelle, sécurité et finances	0	8	25	0	0	25
Pôle Services techniques et développement urbain	4	2	40	0	0	15
Direction Générale des Services	0	1	15	0	0	0
TOTAUX	8	21	115	17	0	105

Deux agents de la police municipale ont débuté une formation initiale d'application en 2022, qui s'est poursuivie sur 2023 :

- ce qui représente 135 jours de Formation Initiale d'Application (FIA) sur 2022
- ce qui représente 15 jours de Formation Initiale d'Application (FIA) sur 2023

3 PLAN DE FORMATION 2023

Cf. annexe 1